

Recrutement dans le corps des professeurs des écoles nationales supérieures d'architecture

Concours interne

Groupe de discipline : Ville et Territoires
Discipline : Urbanisme et Projet Urbain
Profil n° 13

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B

Localisation administrative et géographique / affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles
5 avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles cédex

Missions et activités principales :

Charges pédagogiques :

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1er,2ème,3ème cycle ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants ;

En cycle Licence, notamment en seconde année, il s'agit d'assurer la coordination du second semestre consacré en termes de théorie comme de projet à la question de l'urbain, la ville et la métropole. Cet engagement prend la forme de cours magistraux prenant la forme d'une introduction aux théories de l'urbanisme d'une part et d'une description des modalités de *faire projet* dans l'urbain et le métropolitain, d'autre part. L'enseignant s'engage à coordonner les dispositifs de projet sur ce semestre prenant la forme d'un studio ouvert à l'ensemble de la promotion (travail théorique, très ouvert et expérimental) sur une période intense et courte, et un projet long posant précisément la question de la mutation en cours de la première couronne parisienne dans la dynamique du Grand Paris.

Charges pédagogiques : 120 heures.

En cycle Master, l'enseignant doit promouvoir un enseignement en phase avec la culture et la philosophie de l'école : travailler sur les problématiques des grandes métropoles mondiales avec toutes les problématiques contemporaines qu'elles impliquent. L'enseignant doit s'occuper précisément d'un échange scientifique et universitaire avec des universités étrangères de renom.

L'enseignant doit par ailleurs dans le cadre d'un projet en cycle Master, assurer l'émergence d'une réflexion tant théorique qu'en termes de projet sur la question de la métropole durable et comment la question énergétique transforme nos modes de conception dans la ville et la métropole. Ce projet est à construire en collaboration avec le LéaV (laboratoire de l'ENSA-V qui est engagé dans une recherche auprès du BRA (bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère au Ministère de la Culture et de la Communication) sur cette question).

L'organisation de conférences, de séminaires et colloques chercheront à articuler le monde de la conception du projet avec celle plus théorique de la recherche.

Charges pédagogiques : 110 heures.

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

L'enseignant doit être responsable d'un groupe de PFE autour de la thématique « architecture et grandes métropoles ». Il assurera l'encadrement d'un groupe de PFE sur un semestre au minimum.

Charges pédagogiques : 50 heures.

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et à l'instauration du 3 5 8 ou LMD dans le cursus des études d'architecture ;

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;

L'enseignant doit s'insérer dans une thématique du LéaV qui s'intitule « Re-Map » (Recherche, métropoles, architectures, politiques). Il doit activement participer en tant que membre du laboratoire à des activités de recherche, à l'organisation de séminaires et de colloques, notamment dans le cadre du doctorat d'architecture de l'ENSA-V. Il doit être un acteur actif, sous forme de publications par exemple, de la valorisation des projets en articulation avec les travaux du laboratoire.

Charges pédagogiques:40 heures.

- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

L'enseignant sera impliqué dans l'encadrement de doctorants.

- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de l'école ;

L'activité de recherche doit se rapprocher du modèle universitaire.

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Le candidat devra démontrer une aptitude à articuler la recherche et l'action (expériences en recherches-actions).

Praticien démontrant par sa pratique de l'architecture et de l'urbanisme une capacité à se prévaloir d'une connaissance exigeante des enjeux urbains et métropolitains contemporains et montrant une véritable aptitude à construire un enseignement théorique critique articulé au projet. Il doit avoir des expériences avérées dans les métropoles mondiales en mutation tant dans l'enseignement que dans sa pratique professionnelle.

Il doit montrer dans sa pratique une expérience riche dans les problématiques abordées permettant de faire partager et d'enrichir les problématiques urbaines et métropolitaines contemporaines.

Son expérience dans l'enseignement doit lui permettre d'assurer une coordination des problématiques de la métropole contemporaine (à toutes les échelles : de l'échelle architecturale à la grande échelle de la planification) et de perpétuer les échanges scientifiques et universitaires exigeants que développe l'ENSA-V avec de nombreuses universités étrangères notamment celles du Brésil.

Savoir-faire (se référer au paragraphe précédent)

Maîtriser les compétences présentées dans la rubrique précédente et avoir la capacité de les transmettre aux étudiants.

L'enseignant doit se prévaloir de références professionnelles reconnues qui doivent attester de sa compétence et de sa capacité à animer la question métropolitaine.

L'enseignant doit, à travers les publications qu'il a pu produire, faire preuve d'une véritable réflexion théorique tournée autour des enjeux de l'architecture dans la métropole contemporaine : comment des situations architecturales sont en capacité de co-produire l'identité métropolitaine et de participer à l'élaboration d'une vision métropolitaine contemporaine soutenable.

Savoir-être (compétences comportementales)

Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets.

Être motivé pour s'investir dans la vie de l'établissement (implication dans les instances, les projets innovants, etc.)

L'enseignant doit être capable de donner des cours magistraux dans toutes les années du cursus. Il doit être aussi capable de coordonner des équipes d'enseignants (diverses par nature) autour d'une thématique précise. Il doit consolider voire renforcer et transformer positivement les échanges scientifiques et universitaires que l'ENSA-V a développés avec de nombreuses écoles prestigieuses du monde entier.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) occupe une situation géographique privilégiée au cœur de Versailles face au Château dans un environnement culturel et universitaire en plein essor : un nouveau PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) se crée en 2011 sur l'ouest du Grand Paris associant dans un projet d'institut l'ENSA-V, l'école nationale supérieure du paysage de Versailles et l'école nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy.

Le potentiel de l'ENSA-V, sa taille, ses réseaux la placent parmi les grandes ENSA (écoles nationales supérieures d'architecture) françaises de rayonnement international capables de contribuer à l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture dans notre pays. Elle délivre le diplôme d'Etat d'architecte, des masters spécialisés co-habilités avec l'université, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre et prépare également au doctorat en architecture partie prenante de la refonte du système français d'enseignement supérieur.

L'école nationale supérieure d'architecture de Versailles favorise les innovations pédagogiques et le croisement fertile de disciplines autour du projet architectural et urbain. Veillant à bien lier formation supérieure et recherche, elle développe également les pratiques opérationnelles favorisant la mise en situation des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

L'ENSA-V se caractérise par un très fort dynamisme étudiant qu'elle soutient activement et a fait le choix par ailleurs de fédérer l'ensemble de son potentiel de recherche et d'expérimentation en un seul grand laboratoire : le LéaV.

Ses domaines d'excellence sont l'histoire de l'architecture et de la construction, la culture constructive et le développement soutenable, l'esthétique de l'urbanité contemporaine. Parmi les missions fixées aux ENSA, figure la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère et pour Versailles, artistique, grâce à son centre d'art contemporain la Maréchalerie.

Elle développe fortement son activité à l'international.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

La recherche dans l'Ecole se structure désormais en un laboratoire autour de cinq thématiques :

AM : HAUS - Actualité des modernismes - histoire, architecture, urbanisme, sociétés ;

Ar-Techne - Architecture, Technologies nouvelles, espace ;
CAT - Culture, architecture, technique ;
ICADD - Innovation, conception, architecture et développement durable ;
et **Re-Map** - Recherche, métropoles, architectures, politiques

Les chercheurs sont, pour la plupart, enseignants à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ce qui entretient un lien indispensable entre enseignement et recherche. Ils contribuent à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Le laboratoire est le lieu d'accueil et de formation des doctorants.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Nombre d'enseignants dans la discipline : 6 titulaires et 2 associés.

Liaisons hiérarchiques :

Cf. statut d'établissement

Liaisons fonctionnelles :

Cf. statut d'établissement.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Qui contacter ? (informations)

M. Vincent MICHEL, Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles

Adresse : 5 avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles cédex